CERCLE NAUTIQUE DE LA ROCHELLE	**ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE** **HABITABLES 2017-2020** **C N L R – 27/09/2020** ***Le Shaker - Génération Optiq*** Grade : 5C - Code : CL	LIGUE FF Voile Nouvelle-Aquitaine

1. REGLES

1.4 Horaire et coefficient des marées à La Rochelle Pallice : **PM 15h20 Coef 51**

5. PROGRAMME DES COURSES

5.2 Le signal d'avertissement de la première course chaque jour sera fait à [*10 h25*].

8. LE PARCOURS sous réserve de changements apportés sur l'eau par le CC est ainsi défini :

- **Départ aux abords de W Minimes (voir Le Départ)**
- **Bouée Marie Anne à laisser à babord**
- **Bouée W Minimes à contourner à babord**
- **Bouée Marie Anne à laisser à babord**
- **Bouées de la filiére des basques à laisser à babord**
- **Arrivée W Minimes (voir L'Arrivée)**

Chaque skipper doit détenir à bord la bibliothèque de parcours définis par le CNLR, le Comité de Course étant susceptible d'en choisir un (c'est une autre annexe des Instructions de course : annexe PARCOURS)
Ce parcours sera rappelé ou modifié à la VHF au moins 15' avant le départ.

9. MARQUES

Marques de départ	*Marques de dégagement*	*Marques de parcours*	*Marques d'arrivée*
Babord : bouée W minimes Tribord : bateau comité	éventuelle	Voir annexe balisage	Babord : Bouée des minimes

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, tels que le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera précisée par VHF. Bouée de dégagement éventuelle avec avertissement VHF par le CC
11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.
11.4 Les bateaux identifiés OCS pourront être appelés sur le canal VHF une minute après le départ.
Parmi d'autres modalités, une procédure de départ au lièvre pourra être choisie.

13. L'ARRIVEE

13.1 Sauf décision différente du comité, la ligne d'arrivée est matérialisée par la bouée W Minimes à laisser à bâbord à moins de 3 longueurs et la pointe du phare du Bout du Monde à laisser à tribord.
13.2 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heures GPS en heures minutes et secondes) et la transmettre par VHF au bateau comité dans les dix minutes de son arrivée

18. REGLES DE SECURITE (rappel de l'avis de course et des instructions de course générales et communes à toutes les courses cf le site web du CNLR ou l'affichage au club)

18.1 CANAL VHF **77** et canal de dégagement 72
18.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.
18.1b Emargement par appel VHF des bateaux et des équipages sur l'eau par le Comité de course avant le départ de la première course de la journée.
18.1c Le port de brassière **sera obligatoire pour tous les concurrents**. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.
18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

Arbitres désignés **Francis Chabeau** Président du comité de course tél : 06 08 83 30 21
Proclamation des résultats et pot de l'amitié au club environ 30 minutes après l'arrivée du dernier bateau.
Tirage au sort de 2 paires de Lunettes offertes par Génération Optic et Vuarnet